

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLU DU TILLEUL COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Par arrêté n° 20210069 du 27/05/2021, le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) du Tilleul devant permettre la réhabilitation du château de Fréfossé et ses annexes en complexe hôtelier.

Cette enquête se déroulera du mardi 15 juin 2021 (ouverture à 15h) au jeudi 15 juillet 2021 inclus (clôture à 18h) soit une durée de 31 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné Monsieur Denis LEBAILLIF en qualité de commissaire-enquêteur.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture à la mairie du Tilleul, le lundi de 17h à 18h30, le mardi de 14h à 19h, le jeudi de 14h à 18h30 et le vendredi de 14h à 19h.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur un poste informatique mis à disposition du public aux mêmes jours et heures à la mairie du Tilleul,
- sur le site internet de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions :

- en les consignant sur le registre d'enquête,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) du Tilleul : hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilière) 19 rue Georges Braque CS70854 Le Havre Cedex
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : pluletilleul@lehavremetro.fr

- Port du masque obligatoire,
- Apporter un stylo personnel,

Le commissaire enquêteur ne recevra qu'une seule personne (ou qu'une famille) à la fois durant les permanences.

A l'issue de l'enquête, la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme du Tilleul sera soumise à l'approbation du conseil communautaire de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.

En outre, le commissaire enquêteur assure quatre permanences afin de recevoir les observations du public à la mairie du Tilleul, aux jours et heures ci-dessous :

- **le mardi 15 juin 2021, de 15h à 18h,**
- **le samedi 3 juillet 2021, de 9h à 12h,**
- **le jeudi 8 juillet 2021, de 15h à 18h,**
- **le jeudi 15 juillet 2021, de 15h à 18h.**

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, des mesures particulières sont demandées au public.

- Privilégier la consultation du dossier sur les sites internet et la transmission d'observations par mail,
- Respect des mesures de distanciation sociale,
- Désinfection des mains avant d'accéder à la salle de permanence,